



Le SNUipp, pour agir ensemble



Cliquez ici pour adhérer en ligne

Téléchargez le bulletin d'adhésion ici

2019-2020 - Lettre du SNUipp-FSU n°7

Sommaire :

Ecologie, Evaluations, RDV de carrière, Vacances, CAPD, Retraite, RIS, Vote syndiqué-es, logement de fonction, Hors de France, Marche pour la Paix et le climat.



URGENCE ECOLOGIQUE ET URGENCE SOCIALE

Devant l'urgence de la situation sur le plan social et environnemental, nos organisations font le choix d'agir pour une véritable politique écologique et sociale. **Naturellement, nous nous inscrivons donc dans les initiatives prévues dans la période du 20 au 27 septembre 2019 autour des enjeux sociaux, climatiques et de paix.**

Si les différents gouvernements en Europe et dans le monde n'agissent pas rapidement, les conséquences sur notre planète, notre environnement, notre santé, tout simplement sur notre avenir seront irréversibles. Ainsi, ce sont déjà des millions de personnes qui sont contraintes à la migration, pour des causes climatiques et économiques.

[Lire la suite](#)



Évaluations nationales : rebelote mais sans atout !

Pour le SNUipp-FSU, c'est toujours NON ! Nouvelle campagne d'informations et d'actions

Le SNUipp-FSU a décidé de poursuivre sa campagne d'information et d'actions contre ces évaluations, élément central d'une politique éducative plus large que le SNUipp-FSU dénonce. Les évaluations sont un outil pour faire glisser le métier d'enseignant d'un métier de conception vers un métier de simple exécution, pour centrer les apprentissages sur les "fondamentaux lire écrire compter" et engager un pilotage du système éducatif par les résultats. La réduction du curriculum que les évaluations entraînent sera préjudiciable notamment aux élèves dont la culture familiale est éloignée de la culture scolaire.

[Dossier complet ici](#)

[Lire les publications du SNUipp-FSU ici](#)

[Motion conseil des maîtres](#)
[Lettre aux parents](#)



Rendez-vous de carrière : des changements. Qui est concerné-e en 2019-2020 ?

1- Classe normale : rendez-vous de carrière aux 6e et 8e échelon mais pas pour tous.

▶ Les IEN inspecteront, en 2019-2020, les enseignants qui pourront bénéficier d'un avancement accéléré d'échelon au titre de l'année 2020-2021.

Seront

concernés :

- ▶ les enseignants promus au 6e échelon entre le 1er septembre 2018 et le 31 août 2019
- ▶ les enseignants promus au 8e échelon entre le 1er mars 2018 et le 1er mars 2019,
- ▶ Le DASEN établit ensuite le tableau d'avancement pour les 30 % qui auront une accélération d'un an à l'échelon 7 et 9.

▶ **Pour être éligible à un RDV de carrière à l'échelon 6** : il faut avoir en 2019-2020 entre 12 et 24 mois d'ancienneté dans l'échelon 6, c'est-à-dire avoir été promu-e à l'échelon 6 entre le 01/09/2018 et le 31/08/2019.

▶ **Pour être éligible à un RDV de carrière à l'échelon 8** : il faut avoir en 2019-2020 entre 18 et 30 mois d'ancienneté dans l'échelon 8, c'est-à-dire avoir été promu-e à l'échelon 8 entre le 01/03/2018 et le 28/02/2019

▶ **Pour être éligible à un RDV de carrière à l'échelon 9** : il faut avoir en 2019-2020 entre 12 et 24 mois d'ancienneté dans l'échelon 9, c'est-à-dire avoir été promu-e à l'échelon 9 entre le 01/09/2018 et le 31/08/2019.

Notre dossier complet [ici](#)



Trop longues vacances ?

Le mythe d'une école française trop en vacances l'été ne tient pas la comparaison européenne. Les chiffres dans 28 pays d'Europe

Selon une enquête Eurydice de 2018, les élèves de l'Hexagone partent plus tard en vacances que la plupart de leurs camarades des autres pays, la majorité finissant l'école en juin pour reprendre en septembre.

Avec huit semaines, les vacances estivales françaises sont aussi plus courtes que la moyenne. Le choix français de courtes vacances régulières dans l'année, qui n'est pas commun à tous les pays, peut en partie expliquer cette différence.

Le ministre de l'Éducation nationale, qui, comme l'a confirmé le Conseil constitutionnel, a toute liberté pour modifier la durée et l'organisation des vacances scolaires, devra compter sur cette réalité.

Durée en semaines des congés d'été dans 28 pays européens :

Voir ici



CAPD du 6 septembre 2019

- MOUVEMENT Titre provisoire
- RECOURS / REFUS de TEMPS PARTIEL (2ème vague)
- QUESTIONS DIVERSES POSEES par le SNUipp-FSU
- des situations individuelles ont été étudiées : demande de disponibilité ; demandes d'exeat
- problématique de l'accès notamment au LSU pour les remplaçants ou les TRS

Compte rendu complet ici



La retraite : c'est pour quand ?

Système par points après 2025, recul contraint de l'âge de départ à 64 ans, voire un nouvel allongement des durées de cotisation... Le rapport publié par Jean Paul Delevoye en juillet dernier soulève de nombreuses questions et crée de l'incertitude.

Plusieurs points augurent d'une baisse du montant des pensions pour les salarié-es et notamment les personnels de l'Éducation nationale.

Décryptage.

Lire la suite

24 pages FSU pour tout comprendre



Réunions information syndicale septembre (dès le 25) / octobre 2019 – 8h30 à 11h30 (sauf indication contraire)

Participez nombreuses et nombreux !

Informez votre IEN au moins 48h avant la date.

La participation est de droit et il est possible de récupérer sur les 108h (hors Apc) ou la journée de solidarité.

Toutes les dates et modalités: [ICI](#)

Syndiqués
VOTEZ
maintenant
URGENT

Vote des syndiqué-e-s du SNUipp : Elections Internes jusqu'au vendredi 11 octobre !

Les élections ont lieu du vendredi 20 septembre au vendredi 11 octobre, chaque syndiqué-e vote

Pourquoi voter ?

Comme c'est le cas après chaque congrès national du SNUipp-FSU, les syndiqué-e-s sont appelé-e-s à s'exprimer sur l'orientation du syndicat. Le SNUipp, comme la FSU, est un syndicat où des tendances sont représentées.

L'expression de ces différentes tendances fait la richesse de notre syndicat en permettant la confrontation d'idées, tant sur le fond que sur la forme des actions, le « poids » de chaque tendance étant déterminant dans l'orientation aussi bien départementale que nationale... avec au final un souci d'arriver à une synthèse qui convienne à l'ensemble des syndiqué-e-s.

Le matériel de vote arrive sous peu.

Vous avez déjà reçu avec le Fenêtre/Cours de rentrée les différents textes d'orientation (Fenêtres/cours grisé - conservez le précieusement !).

Votez dès réception à l'aide de l'enveloppe T.



Commission d'attribution des logements de fonction : ville de Nice 4 novembre

le logement de fonction à attribuer est le suivant :

- 1 logement de type F4 situé à l'école du Chalet des Roses

Copie de la demande au SNUipp-FSU pour suivi



Mutations. Postes d'enseignement, d'éducation et d'orientation à l'étranger. Rentrée scolaire 2020.

Note de service n° 2019-118 du 20/08/2019 La présente note présente les différentes campagnes de candidatures concernant:

- ▶ les postes d'enseignement et d'éducation relevant de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE)
- ▶ la Mission laïque française (MLF) ou l'Association franco-libanaise pour l'éducation et la culture (AFLEC)

Voir la circulaire de l'IA: **ICI**

TOUTES LES INFOS DU SNUipp-FSU ICI

Pour tout complément d'information, l'adresse du secteur Hors de France du SNUipp-FSU = **hdf@snuipp.fr**

COPIES AU SNUipp- FSU POUR SUIVI



"Marche pour la Paix et le Climat", le SAMEDI 21 Septembre 2019, à 15h, Place Garibaldi à NICE

Samedi dernier (31 août) a eu lieu une réunion organisée par le collectif "Citoyens pour le Climat" avec tous ceux qui voulaient participer à la Marche du 21 Septembre à Nice...

Le 21 Septembre est la Journée Internationale de la Paix décrétée par l'ONU, dès 2001. Ce jour-là, dans toute la France seront organisées des Marches pour la Paix...

A Nice, il y aura donc une Marche commune Paix & Climat.

Le SNUipp-FSU vous invite à y participer nombreuses et nombreux.



SNUipp FSU Alpes Maritimes sur Facebook



CALCULEZ votre retraite:

<http://www.snuipp.fr/Calculez-votre-retraite,10078>

PROLONGER SON ACTIVITÉ APRÈS LA LIMITE D'ÂGE : ATTENTION !

Pour les ex-instits devenus PE (avec au moins 15 ans de service d'instituteurs, conserver "le bénéfice de la limite d'âge"(60 à 62 ans selon la date de naissance) des actifs pour le calcul de leur pension est important. En cas de carrière incomplète et donc de possible décote, cela permet de bénéficier de l'âge d'annulation de la décote des actifs et non de celui des sédentaires, ce qui est plus avantageux.

Il faut formuler sa demande auprès de l'IA au moins 6 mois avant d'atteindre la limite d'âge.

Lire la suite et modèle de lettre

SNUipp-Fsu 06 : <http://06.snuipp.fr>

Mail : snu06@snuipp.fr

Adresse : 34 avenue du docteur Ménard 06 000 Nice -

Tél : 04 92 00 02 00

SNUipp National : <http://www.snuipp.fr>

Pour ne plus recevoir de mails de cette liste , cliquez sur le lien ci-dessous et saisissez votre adresse e-mail : http://list.snuipp.fr/cgi-bin/mailman/listinfo/snu06_infos